

## COLONISATION.

## Voyage dans la Vallée de l'Ottawa.

A l'Honorable J. O. Chauveau, premier ministre et secrétaire de l'Instruction Publique de la province de Québec.

HONORABLE MONSIEUR.—Les citoyens du village de St. Jérôme, dans le comté de Terrebonne, ont apprécié toute la sagesse de votre gouvernement, qui, par des lois spéciales, a favorisé l'établissement de sociétés de colonisation, approprié des sommes considérables pour l'ouverture de chemins sur les Terres de la Couronne, et surtout en accordant un subside pour aider à la construction des chemins à lisses qui sont dirigés vers la forêt.

Des mesures aussi libérales, ne peuvent que contribuer au prompt développement de la colonisation des Terres de la Couronne, et à diminuer l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Ils décident, dès le printemps dernier, de faire un voyage d'exploration des terres de la Vallée de la rivière Rouge, dans la Vallée de l'Ottawa, située dans le comté d'Argenteuil, sur le versant septentrional des Laurentides.

Permettez-moi de vous offrir, au nom de mes compagnons explorateurs, le rapport de notre expédition, et de vous rappeler d'abord quelques renseignements sur les établissements situés au nord de St. Jérôme.

En 1844, la famille Dumont, seigneuresse de l'augmentation de la seigneurie des Mille Isles, fit arpenter plus de quatre cents terres, et les concéda rapidement. La paroisse de St. Sauveur fut bientôt formée, et en 1851, il se bâtissait une jolie église et un village important. Dans le même temps, s'établissait le Gore, et la partie sud du canton Morin, par des colons irlandais.

L'honorable A. N. Morin, dont le pays respectera toujours la mémoire, possédait alors des terres à dix milles de St. Jérôme : il s'y rendait en canot, par la rivière du Nord, faute de chemins. Pressé par le désir d'étendre la colonisation, il forma un nouvel établissement à huit milles au-delà, dans le dixième rang d'Abercrombie, construisit des moulins à la Grande Chute, dans la rivière du Nord, et dépensa des sommes considérables. En 1861, il fit arpenter en lots de village, les bords du lac Rond, où bientôt s'élevèrent une église et le joli village de Ste. Adèle. Le canton de Morin, qui s'étend à onze milles au-delà de Ste. Adèle, se peuple rapidement de colons.

En 1850, l'honorable M. Morin, alors commissaire des Terres de la Couronne, ordonna l'arpentage et la subdivision en lots du canton de Beresford, qui borne à l'ouest celui de Morin.

Plus tard il obtint du gouvernement des octrois d'argent et fit faire des chemins dans ce canton. Les colons s'y portèrent alors en grand nombre : tous les lots furent bientôt occupés, et bon nombre de colons s'établirent dans la partie est de Wolfe, qui n'était pas arpentée. Une belle église, et le joli village de Ste. Agathe des Monts, s'élèvent aujourd'hui sur les bords du grand lac des Sables. Plus au nord-est, Wexford et une partie de Doncaster se

sont aussi depuis établis et forment, avec une partie d'Abercrombie, les paroisses de Ste Marguerite et de Ste. Hypolite.

Monsieur Morin, en favorisant l'établissement des Terres de la Couronne dans ces cantons, voyait s'accomplir rapidement le projet qu'il entretenait depuis longtemps, de pousser la colonisation au nord-ouest, afin de relier la Vallée de la Rivière Rouge à celle de l'Ottawa.

La position et la configuration du comté de Terrebonne se prêtent naturellement à l'exécution de ce projet. La ligne qui le divise des comtés de l'Assomption et de Montcalm au nord-est, court au N. N. O. Les comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil le bornent au sud, ce dernier le borne encore en arrière et rejoint la limite sud de Montcalm.

Le Canton de Morin, de forme triangulaire, sert de base d'appui à l'Ouest à Wentworth, Howard et Beresford ; sur la ligne extérieure de ceux-ci, qui est parallèle à la ligne Nord-Ouest de Morin, sont adossés Montcalm et Wolfe, et en arrière encore de ces derniers, toujours dans la même direction, sont Arundel, Salaberry et Grandison, que la Rivière Rouge traverse du Nord au Sud pour se décharger dans l'Ottawa, près de Grenville. Tous ces Cantons regardent vers l'Ouest, se rapprochent et se confondent avec la Vallée d'Ottawa.

L'expédition dans la Vallée de la Rivière Rouge étant donc, chose arrêtée, le 25 d'octobre dernier, Messieurs Jodoin, Prêtre-Vicaire de notre paroisse, Chs. de Montigny, avocat, Wm. Scott, marchand, P. Bohemier, Maire de Ste. Agathe, et moi, laissons St. Jérôme. Le 27 au matin nous arrivions chez M. Villeneuve, sur le douzième lot du premier rang de Wolfe. M. Villeneuve a construit, pour l'utilité des colons, un bon moulin à scie, sur un fort ruisseau qui se décharge dans le lac Caribou, situé à l'extrémité de son lot. C'est le dernier établissement dans cette direction. L'expédition se composait encore du fameux chasseur de Michauville, notre guide, et de cinq hommes robustes engagés comme porteurs. Les provisions et le bagage de campement furent partagés en six parts, formant environ cent livres chaque, les colliers attachés en quelques instants, jetés sur la tête des porteurs, et à neuf heures, nous prenions la route de la forêt, pour n'en sortir que le six de Novembre, dans l'après-midi, à onze jours de notre départ de chez Villeneuve. Durant ces onze journées de marche forcée, nous avons parcouru une étendue de terre assez considérable, car nous levions le camp à huit heures de l'avant-midi, pour ne planter la tente que le soir à cinq heures, ne faisant qu'une halte de moins d'une heure le midi, pour le dîner.

Nous avons traversé l'extrémité Sud de Wolfe, visité la partie Ouest, parcouru toute la partie de Salaberry et de Grandison, qui se trouve à l'Est de la Rivière Rouge, une certaine étendue de Salaberry à l'Ouest de cette rivière, et l'extrémité Nord de Grandison et de Wolfe jusqu'à Beresford.

D'après des informations, et ce que nous en avons vu nous-mêmes, il y aurait en arrière du lac Caribou, situé dans le premier rang de

Wolfe, une plaine de très bonnes terres, dans Montcalm et Arundel, qui s'étendrait jusqu'à la rivière Rouge.

Wolfe renferme dans toute son étendue de bien bonnes terres, à l'exception cependant de quelques lots dans la partie Nord. En automne, 1863, j'ai arpenté, par ordre de l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, les dix-huit premiers lots des cinq premiers rangs de Wolfe. C'est la partie la moins propre aux défrichements, et pourtant, presque tous ces lots sont occupés. Je n'ai rencontré nulle part des *érialières* aussi considérable, et aussi magnifiques que dans le cours de cet arpentage. Le terrain dans sa partie Ouest, est plus uni, ou n'est que légèrement onduleux, et est couvert généralement de beaux bois francs, le sol est bon et peu rocheux.

Le Canton de Salaberry n'a pas de mauvaises terres, à l'exception peut-être de quelques lots isolés ; les montagnes sont rares et escarpées, formant entre elles des plaines très unies, de plusieurs milles d'étendue. Le sol est une terre légère, mais très fertile ; et l'on y trouve très peu de roches. Il y a de grandes étendues de terrains calcaires, de terrains d'alluvion. Ces derniers sont formés de terre, sable jaune et sable noir, qui est sans doute un produit de fer. Les bois sont partout magnifiques, de grandes dimensions et mêlés de merisiers rouges, d'érables, d'ormes, de frênes, de cèdres et d'épinettes. On trouve l'orme, le *bois blanc* en abondance dans tous les bois francs. Dans la partie Est de Salaberry, nous avons traversé une savanne assez considérable. Le sol est très uni et de terre noire, riche, sans roche et couvert de beaux cèdres et épinettes.

Grandisson pour une grande partie, ressemble à Salaberry ; sa partie nord a plus de montagnes.

Un grand chemin, pour communiquer du village de Ste. Agathe, à travers Wolfe, à la limite ouest de Salaberry, peut être fait beau, et pour bien dire sans montées ou descentes, pour un prix modique, je crois. Sa longueur n'excéderait point dix-huit milles.

Si l'on songe que des colons sont établis aujourd'hui dans Doncaster, à dix-huit milles au nord de Ste. Agathe, sur des terrains montagneux et rocheux ; on en conclura de suite que cette vallée de belles terres, qui commence à cinq ou six milles du village de Ste. Agathe, devra être colonisée et rapidement.

Le climat est une autre considération qui parle en faveur de la colonisation de cette vallée. Des remarques, nous ont prouvé d'une manière incontestable, que le climat est bien moins rigoureux là, que dans les cantons du nord qui sont établis. Notre guide nous a assuré que dans une chasse à l'original, le printemps dernier, il y avait une épaisseur de quatre pieds, à limite sud de Doncaster alors qu'il y en avait à peine deux pieds dans Salaberry.

D'après les informations, nous devions nous attendre à trouver de beaux terrains dans cette vallée, mais notre attente a été dépassée de beaucoup parce que nous avons vu : et nul doute ne peut être entretenu. Votre gouvernement aidant, cette vallée fournira des établissements magnifiques à des milliers de fa-